

Protocole sanitaire

- Après un signalement spontané ou par un tiers, l'élève est amené (avec masque) dans un lieu dédié (infirmerie ou autre lieu permettant la surveillance et l'isolement de l'élève).
- Appel des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève
- Rappel aux parents de la procédure à suivre par le chef d'établissement ou son représentant
- Pas de retour au lycée sans avis médical l'autorisant
- A défaut d'information, la personne ne peut revenir au lycée qu'au terme de 14 jours (testé + et 7 jours cas contact).

Les cas « contact »

- Toute personne ayant été en contact avec une personne ayant été reconnue porteuse du virus **et** dans une situation où les gestes barrières n'ont pas été respectés (masque, distanciation).
- Mêmes dispositions que pour un élève symptomatique :
 - Elève placé à l'infirmerie
 - Les parents sont immédiatement appelés, les consignes délivrées et l'élève gardé à la maison le temps de passer un test dont le résultat devra être certifié au lycée pour envisager la réintégration

Suivi Sanitaire

- Avec nos infirmières, en lien avec l'ARS, nous avons mis en pratique les procédures de repérage, d'isolement et de suivi. Document de liaison interne
- Transmission des données à la DSDEN
- Coordination des services CPE/Inf/Direction
- Information des PP des situations dans leur classe

Situation où le masque peut être retiré et sous conditions

La cantine.

- Nous réduisons de moitié notre capacité d'accueil et allons favoriser toutes les alternatives possibles (cafétéria, prise de repas dans le parc, déjeuner à la maison ...). Les jours qui viennent constitueront un test de nos dispositifs et autorisations mis en œuvre.

L'EPS

- Entrée systématique au gymnase par un lavage de main.
- Entrée et sortie du gymnase par petits groupes.
- Adapter les activités pour éviter les activités qui concentrent les élèves
- Eviter les vestiaires en demandant aux élèves de venir en tenue de sport
- Respecter la distanciation de 2 mètres
- Pour l'UNSS les regroupements inter établissements sont suspendus

Matériels distribués

- Masques aux élèves et aux professeurs
- Gel hydro alcoolique (salles collectives) – diffusion sur les mains à l'entrée du lycée
- Ouverture de tous les lavabos et augmentation d'un lavabo à la cantine

En cours d'étude :

Distributeurs automatiques à l'entrée du lycée et de la cantine

Micro oreillette Bluetooth relié aux enceintes dans les salles par l'intermédiaire de l'ordinateur professeur.

Sylvain RICCI
Proviseur